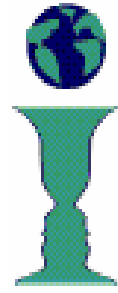


Présentation de la revue *¿ Interrogations ?*



• **Présentation générale de la revue *¿Interrogations?***

Née de la coopération d'un groupe de doctorants et d'enseignants du département de sociologie et d'anthropologie de l'Université de Franche-Comté, la revue *¿ Interrogations ?* n'entend pas se borner à ce microcosme mais étend sa ligne éditoriale :

- à *l'ensemble des sciences de l'homme et de la société* (anthropologie, archéologie, économie, épistémologie, ethnologie, géographie, histoire, linguistique, philosophie, psychologie, sciences de l'information et de la communication, sciences politiques, sémiologie, sociologie).

- *et à l'ensemble de l'espace de la francophonie.*

La revue *¿ Interrogations ?* se propose de devenir un des lieux de rencontre et de confrontation de l'ensemble de ces disciplines, dans la diversité de leurs paradigmes, de leurs problématiques, de leurs méthodologies et de leurs thématiques. Pour cela, nous nous proposons de mettre en ligne deux numéros de la revue par an.

• **Présentation de l'équipe *¿Interrogations?***

En avril 2010, soit quatre ans après la mise en ligne de son premier numéro, la revue *¿ Interrogations ?* se compose d'un comité de rédaction réunissant 13 membres et d'un comité de lecture réunissant 67 membres. Le comité de rédaction est composé d'une majorité de sociologues (Alain Bihl, Hélène Cléau, Sébastien Dambra, Pascal Fugier, Matthieu Gateau, François Girod, Sébastien Haissat, Florent Schepens, Gilles Vieille-Marchiset et Emmanuelle Zolesio) mais aussi d'un chercheur en sciences du sport (Brice Monier), en langues et littératures française et comparée (Cyril Piroux) et en philosophie (Elodie Cretin).

La conception, le design et la maintenance du site internet qui héberge la revue *¿ Interrogations ?* sont réalisés par notre webmaster Dimitri De Vallière.

À partir de la coordination de son neuvième numéro, les différentes rubriques d'un numéro ne sont plus coordonnées par un seul membre de notre comité de rédaction. Une plus grande répartition des tâches de coordination est désormais mise en œuvre, un membre de notre comité de rédaction ne pouvant pas cumuler plusieurs postes de coordination :

- La rubrique « Partie thématique » est coordonnée par un (ou deux) membre(s) du comité de rédaction. Chaque numéro étant coordonné par un nouveau coordinateur thématique ;
- Les rubriques « Des travaux et des jours » et « Fiches techniques » sont coordonnées chacune par un membre de notre comité de rédaction, et ce pour une durée de deux numéros (soit un an) ;
- La rubrique « Notes de lecture » et la rubrique « Varia » (nouvelle rubrique, mise en place à partir du huitième numéro) est coordonnée par un membre de notre comité de rédaction, et ce pour une durée de deux numéros (soit un an) ;

Le coordinateur assure bien entendu une parfaite circulation anonyme entre les auteurs d'un côté et les pré-experts du comité de rédaction et experts du comité de lecture de l'autre. Le coordinateur de chaque rubrique veille au respect de la ligne éditoriale de la revue ainsi qu'au contenu et à la cohérence des différents articles mis en ligne.

Le comité de rédaction est aussi composé d'un secrétaire, lequel est élu lors d'une assemblée générale qui a lieu chaque début d'année. Le secrétaire de rédaction ne pouvant obtenir plus de deux mandats successifs. Notre secrétaire de rédaction prépare l'ordre du jour et dirige les réunions du comité de rédaction, en rédige les comptes-rendus. Il rédige aussi les bilans d'activités (notamment statistiques) et assure la réception, la transmission et la synthèse des diverses discussions et informations circulant au sein du comité de rédaction. Plus globalement, il assure aussi le lien entre le comité de rédaction de la revue et le comité de lecture ainsi que les instances extérieures (autres revues, partenaires universitaires, médias, etc.).

Depuis 2009, le comité de rédaction se compose également d'un directeur de mise en ligne, lui aussi élu chaque début d'année et ne pouvant obtenir plus de deux mandats consécutifs. Le directeur de mise en ligne veille notamment à la standardisation du numéro, met à jour les différentes rubriques du site et informe les membres de l'équipe *¿Interrogations?* (comité de rédaction, comité de lecture), ses abonnés et les portails SHS de l'actualité de la revue (mise en ligne, lancement d'un appel à contributions, etc.).

Le comité de lecture est pluridisciplinaire et se situe par conséquent en adéquation avec l'orientation pluridisciplinaire de notre ligne éditoriale. Ainsi, notre comité de lecture se compose de chercheurs et d'enseignants chercheurs en : Anthropologie/Ethnologie - Droit - Economie/Gestion - Histoire - Langue, langage et littérature - Philosophie - Psychologie -

Sciences de l'information et de la communication - Sciences politiques – Sociologie.

De plus, les différents membres de notre comité de lecture proviennent de différents horizons, en terme d'institution ou d'organisme de rattachement. Ainsi, en février 2009, 24% de notre comité de lecture est parisien. De même, 24% est alsacien tandis que 21% est franc-comtois. Les autres régions françaises auxquelles sont rattachées nos experts représentent 22% de notre comité de lecture. Enfin, 9% de notre comité de lecture est international (et provient de la Belgique, du Brésil, du Luxembourg ou encore de la Suisse).

• Partenaires

La revue *Interrogations* n'est pas une revue de laboratoire bien qu'elle soit l'initiative d'enseignants chercheurs et de doctorants membres de différents laboratoires. Ainsi :

- Alain Bihl, Hélène Cléau, Sébastien Dambra, Pascal Fugier, François Girod, Sébastien Haissat et Gilles Vieille-Marchiset sont membres du [LASA](#) (*Laboratoire de sociologie et d'anthropologie* – EA 3189)
- Brice Monier est rattaché au [Laboratoire des Sciences Historiques](#) (EA 2273), section histoire contemporaine ;
- Florent Schepens et Matthieu Gateau sont membres du [Centre Georges Chevrier](#) (UMR CNRS 5605)
- Cyril Piroux est membre du [Centre Jacques Petit](#), Besançon (*Archives, Textes et Sciences des Textes* - EA 3187) ;
- Elodie Cretin est membre du [Laboratoire de Recherches philosophiques sur les Sciences de l'Action](#) de Besançon (EA 2274) ;
- Emmanuelle Zolesio est membre du [Groupe de Recherche sur la Socialisation](#), Lyon (GRS-UMR5040).

Si *Interrogations* ne constitue donc pas le support éditorial des axes et activités de recherche d'un laboratoire, notre revue bénéficie d'un lien partenarial avec :

- Le [LASA](#) : outre le fait que plusieurs des membres du comité de rédaction de la revue *Interrogations* constituent des membres du LASA, certains membres de notre comité de lecture sont membres du LASA, à commencer par son actuel directeur monsieur Gilles Ferréol ;
- L'[Université de Franche-Comté](#), qui accueille la boîte aux lettres de notre revue ;
- La municipalité de [Besançon](#), qui a apporté un financement à notre revue, via sa structure associative (l'association *Interrogations*).

• Structuration de notre revue

Pour construire l'identité de la revue, nous avons initialement structuré chacun de ses numéros selon une division quadripartite.

◆ Une première partie correspond au *thème* du numéro et rassemble cinq à dix articles au maximum. Cette partie thématique fait l'objet d'un appel à contribution.

◆ Une seconde partie ouverte, intitulée « *Des travaux et des jours* », accueille régulièrement la présentation de recherches, abouties ou en cours, qu'elles soient le fait d'étudiants ou celui d'enseignants, et dans lesquelles l'auteur met l'accent sur la problématique, les hypothèses, le caractère exploratoire de sa démarche davantage que sur l'expérimentation et les conclusions de son étude.

◆ Une troisième partie, à visée plus pédagogique, présente sous formes de *fiches techniques* la mise au point rapide d'un concept, d'un auteur, d'un thème ou encore d'un problème important dans le champ des sciences de l'homme et de la société.

◆ Une quatrième partie constitue *une revue des livres et des revues* et permet aux uns et aux autres de rendre compte de leur coup de cœur ou de leur coup de sang à la lecture d'une publication récente, fondamentale ou encore injustement oubliée.

Depuis la coordination de son huitième numéro (juin 2009), la revue *¿Interrogations ?* a modifié la structuration de ses numéros et propose une division "quintipartite".

◆ Ainsi, une cinquième partie accueille des articles *varia*, ne répondant à l'appel à contributions.

• Ligne éditoriale de la revue *¿ Interrogations ?*

Comme son nom l'indique, la revue *¿ Interrogations ?* entend surtout valoir par les questions qu'elle se propose de poser, qu'il s'agisse de rouvrir d'anciennes questions en les examinant à nouveaux frais ou d'inventer et d'explorer des problématiques nouvelles. C'est dire qu'elle refuse de s'en tenir à une seule thématique ou une seule méthode, et *a fortiori* à une seule problématique ou une seule école. Le pluriel de son titre n'est pas que de forme : il dit la volonté de pluralité de ses animateurs. Tout simplement parce que la pluralité est le gage, bien plus encore que de la liberté de chacun, de la discussion collective et de la confrontation qui est l'élément moteur de toute recherche et de toute pensée.

L'un des principes fondamentaux de la revue *¿ Interrogations ?* consiste à exclure tout passe droit afin d'obtenir une publication. Son comité de rédaction est par conséquent indifférent à la localité, l'institution, le statut et la discipline de rattachement ou encore la notoriété des auteurs désirant publier dans *¿ Interrogations ?* De même, toute contribution est systématiquement l'objet d'un protocole d'expertise (nous présentons ce protocole plus loin). Enfin, tout article thématique, article varia, fiche technique ou encore article « des travaux et des jours » émanant d'un membre du comité de rédaction est systématiquement expertisé, de manière anonyme, par au moins deux membres de son comité de lecture (ou des spécialistes du champ d'étude de l'article). Ce faisant, le comité de rédaction ne bénéficie lui-même d'aucun passe-droit.

Ce protocole d'expertise vise notamment à évaluer la rigueur scientifique de chaque article et il est essentiellement mis en œuvre par un comité de lecture composé de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Ces derniers contribuent à la rigueur scientifique des articles à laquelle est particulièrement attachée le comité de rédaction de la revue *¿ Interrogations ?*

Le comité de rédaction de la revue *¿Interrogations ?* est très attaché au fait que chaque article soit expertisé par au moins un spécialiste du champ d'étude dans lequel il s'inscrit. C'est pourquoi, dès la coordination de son septième numéro, le comité de rédaction fait appel à des spécialistes extérieurs à son comité de lecture, en complément de ce dernier (ainsi, la coordination thématique de son huitième numéro a bénéficié de 14 experts appartenant au comité de lecture et de 17 chercheurs ou enseignants chercheurs extérieurs à ce comité et qui ont accepté d'expertiser un article en qualité de spécialiste).

Par ailleurs, à travers ce protocole d'expertise et les différents acteurs qui le mettent en œuvre, la revue *¿ Interrogations ?* s'efforce aussi de produire un espace de débats, alimenté par la controverse, en tant que cet espace constitue une condition de possibilité nécessaire à la scientificité.

Enfin, le protocole d'expertise participe aussi à la production des connaissances scientifiques, à travers les recommandations, suggestions et demandes de révisions de nos experts, lesquelles doivent s'opérer dans la rigueur mais aussi dans un esprit pédagogique et respectueux du travail effectué par chaque auteur.

Notre ligne éditoriale est ainsi attachée au fait que la revue *¿Interrogations?* ne privilégie aucune épistémologie, aucune méthodologie et aucune axiologie. Est uniquement imposé le fait que la problématique de chaque article s'inscrive dans le champ des sciences de l'homme de la société.

De même, la revue *¿Interrogations?* souhaite participer à la démocratisation de la connaissance. Le support électronique et le libre accès à l'ensemble des contributions constituent une des modalités par laquelle nous souhaitons contribuer à cette démocratisation de la connaissance. La publication de fiches techniques, proposant une mise au point conceptuelle, méthodologique ou encore thématique, manifeste

quant à elle notre volonté de participer à la démocratisation des outils de production de la connaissance. Enfin, la rubrique « Des travaux et des jours » traduit notre volonté de participer à l'insertion des doctorants au sein du champ scientifique, par le biais d'une publication dans une revue à comité de lecture (sachant que les autres rubriques de la revue sont toutes aussi ouvertes aux doctorants).

Un dernier mot. La revue *¿Interrogations?* est une revue francophone. Ce faisant, l'usage de la langue française est obligatoire pour chaque article.

• **Protocole d'expertise de notre revue**

Pour assurer la qualité et le sérieux de l'entreprise, le comité de rédaction de la revue s'engage à ne publier dans les rubriques thématique et varia de chaque numéro, que des articles :

1/ ayant préalablement fait l'objet d'une pré-expertise par un membre du comité de rédaction. Chaque pré-expertise se réalise à partir d'une grille de pré-expertise qui contient quatre principaux points :

- Tout d'abord, elle consiste à déterminer si l'article répond à l'appel à contributions.
- Dans un second temps, il s'agit de déterminer si la rigueur scientifique de l'article est suffisante pour que l'article puisse être ou pas directement transmis au comité de lecture de la revue. Concernant la rigueur scientifique fixée par le comité de rédaction, les critères de sélection sont la maîtrise et la pertinence suffisantes du thème, de la problématique et de la méthodologie utilisés dans l'article. S'agissant d'une pré-expertise, et non d'une expertise, nous devons simplement déterminer si la rigueur scientifique de l'article est *suffisante* pour que ce dernier puisse être transmis au comité de lecture.
- Dans un troisième temps, il s'agit de vérifier si l'article respecte l'intégralité de nos normes de rédaction.
- Enfin, la qualité de la langue de l'article constitue le quatrième et dernier point d'expertise, le pré-expert devant surligner dans le texte l'ensemble ou tout du moins les principales fautes grammaticales, de ponctuation, orthographiques et enfin syntaxiques de l'article. Il peut éventuellement suggérer des corrections et reformulations.

2/ ayant préalablement reçu l'aval d'au moins deux membres d'un comité de lecture.

Lorsque qu'un article à expertiser mobilise un domaine de spécialités étranger ou marginal à ceux des différents membres du comité de lecture,

le travail d'expertise effectué par ces derniers peut être enrichi par la collaboration exceptionnelle d'autres chercheurs et enseignants-chercheurs.

Le comité de lecture dispose d'une grille d'expertise à partir de laquelle il est tenu d'évaluer la rigueur et la valeur scientifique de l'article soit :

- La présence, la maîtrise, la pertinence et enfin la cohérence du thème, de la structure du contenu de l'article et de l'analyse, et plus spécifiquement, des concepts, des citations, des références et de la méthodologie utilisés par l'auteur.
- Il s'agit aussi d'évaluer l'exactitude des informations, l'originalité du contenu et de vérifier à l'inverse l'absence de plagiat.
- Enfin, il s'agit d'évaluer la présentation des idées (style dynamique, vocabulaire varié, clarté de l'expression, présentation efficace) et la qualité de la langue (grammaire, ponctuation, orthographe, syntaxe).

Concernant les autres rubriques de la revue, soit les rubriques « Fiches techniques » et « Des travaux et des jours » ainsi que les comptes-rendus de lecture, là aussi, afin d'assurer la qualité et le sérieux de l'entreprise, le comité de rédaction de la revue s'engage à ne publier pour ses rubriques que des articles ayant préalablement reçu l'aval d'au moins deux membres du comité de rédaction, composé uniquement de chercheurs et de d'enseignants-chercheurs. Le comité de rédaction devant alors mettre en œuvre le protocole d'expertise précédemment exposé.

Chaque article est anonymisé par le coordinateur du numéro, qui s'engage à éviter toute interaction entre l'auteur d'un côté et les pré-experts et experts de l'autre. Enfin, à l'issue de ces pré-expertises et expertises, quatre réponses sont possibles de la part du comité de lecture ou du comité de rédaction :

- ◆ Publication envisageable en l'état
- ◆ Publication envisageable sous réserve de modifications mineures
- ◆ Publication envisageable sous réserve de modifications majeures

♦ Proposition de rejet

Ce protocole d'expertise s'applique systématiquement à tout auteur désirant faire paraître un article. Il vaut par conséquent également pour les articles que les membres du comité de rédaction souhaitent faire paraître dans la revue.